

SAINT HONORE BK&A  
140, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 PARIS  
Membre de la Compagnie de Paris

APLITEC AUDIT & CONSEIL  
4-14 rue Ferrus  
75014 PARIS  
Membre de la Compagnie de Paris

## **SYNERGIE**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

---

**SYNERGIE**  
SE au capital de 121 810 000 €  
**Siège social : 11 Avenue du Colonel Bonnet**  
**75016 PARIS**

329 925 010 RCS PARIS

---

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

A l'Assemblée Générale de la société SYNERGIE SE,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SYNERGIE SE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

**REFERENTIEL D'AUDIT**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

**INDEPENDANCE**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

## JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS - POINTS CLÉS DE L'AUDIT

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### Évaluation des écarts d'acquisition et autres actifs incorporels liés aux acquisitions (clientèle et marques)

#### *Risque identifié*

Au 31 décembre 2020, les goodwill et les autres actifs incorporels liés aux acquisitions (clientèle et marques) représentent respectivement 102 191 K€ et 40 476 K€.

Les écarts d'acquisition représentent la différence non affectée ou en attente d'affectation, entre le prix d'acquisition et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables à la date de prise de contrôle, tandis que les clientèles et marques représentent la part ayant fait l'objet d'une affectation dans les 12 mois suivant les regroupements d'entreprises concernés.

Ils font l'objet d'un test de dépréciation sur la base des flux de trésorerie de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle ils se rapportent, dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an (note 1.5.6. de l'annexe aux comptes consolidés).

La note 5 de l'annexe définit la méthodologie retenue pour la détermination de la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie et décrit la sensibilité des tests aux différents critères de taux d'actualisation, de taux de croissance à l'infini et de taux d'Ebit.

Nous avons considéré que l'évaluation des écarts d'acquisition constituait un point clé de l'audit en raison du montant significatif des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels liés aux acquisitions (clientèles et marques) dans les comptes consolidés, et de la nature des éléments à considérer par la Direction pour leur valorisation.

#### *Procédure d'audit mises en œuvre pour répondre à ce risque*

Nos procédures d'audit ont consisté à contrôler la valeur d'utilité retenue sur les principales UGT.

Conformément à la norme, nos travaux ont consisté à :

- Prendre connaissance et évaluer le processus suivi par la direction pour la réalisation des tests de dépréciation ;
- Vérifier que le modèle utilisé pour le calcul des valeurs d'utilité est approprié ;
- S'assurer de la cohérence des flux de trésorerie prévisionnels :
  - Analyser la cohérence des flux avec les budgets établis par le management local et validés par la direction ;
  - Apprécier le niveau de réalisation du budget sur les premiers mois de l'exercice 2021 ;
  - Examiner les réalisations 2020 et notamment le dernier trimestre pour apprécier le redémarrage de l'activité et la cohérence avec les projections 2021 retenues dans les tests de l'exercice ;
  - Identifier les évolutions majeures intervenues entre les prévisions 2021 retenues au 30 juin 2020 et celles retenues au 31 décembre 2020, et s'assurer de leur-bien fondé au regard des nouvelles informations disponibles ;
  - Analyser la méthodologie suivie pour le calcul du taux d'actualisation par pays
  - Analyser les tests de sensibilité des valeurs d'utilité à une variation du taux d'actualisation, du taux de croissance à l'infini et du taux d'EBIT retenus par la direction dans les budgets
  - Compléter les informations collectées par un entretien avec le management local des filiales dont les actifs testés sont les plus significatifs.
- Apprécier le caractère approprié de l'information financière fournie dans la note 5 de l'annexe aux comptes consolidés.

## VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

## AUTRES VÉRIFICATIONS OU INFORMATIONS PRÉVUES PAR LES TEXTES LÉGAUX ET RÉGLEMENTAIRES

### FORMAT DE PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES DESTINES A ETRE INCLUS DANS LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021.

En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier.

### **DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société SYNERGIE par l'Assemblée Générale du 21 Décembre 1983 pour le cabinet APLITEC AUDIT & CONSEIL et du 13 juin 2019 pour le cabinet SAINT HONORE BK&A. Compte tenu du changement intervenu dans la structure du capital du cabinet APLITEC AUDIT & CONSEIL au 31 décembre 2010, le cabinet APLITEC AUDIT & CONSEIL était au 31 décembre 2020, dans la 10<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet SAINT HONORE BK&A dans la 2<sup>ème</sup> année, dont respectivement 10<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup> année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

### **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

### **RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS**

#### *Objectif et démarche d'audit*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

#### **RAPPORT AU COMITE D'AUDIT**

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à PARIS, le 30 avril 2021

Les commissaires aux comptes  
Membres de la Compagnie régionale de Paris

**SAINT HONORE BK&A**



Frédéric BURBAND

**APLITEC AUDIT & CONSEIL**



Marie-Françoise BARITAUX-IDIR



Laurent GUEZ

# DONNÉES FINANCIÈRES

## 1. ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

<b>Actif</b>	<b>Notes N°</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
En milliers d'euros			
Écarts d'acquisition	5	102.191	112.636
Autres immobilisations incorporelles	6	44.823	45.222
Immobilisations corporelles	7	65.211	68.257
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	7.2	68.656	40.451
Actifs financiers non courants	8	43.194	89.872
Impôts différés non courants	9	3.598	5.638
<b>Actif non courant</b>		<b>327.672</b>	<b>362.076</b>
Clients et autres débiteurs	10	508.049	565.974
Autres créances	11	99.097	70.723
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	256.752	162.166
<b>Actif courant</b>		<b>863.898</b>	<b>798.863</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>1.191.570</b>	<b>1.160.940</b>
<b>Passif</b>			
En milliers d'euros			
Capital	13	121.810	121.810
Réserves et report à nouveau		404.258	342.967
Résultat de l'exercice		38.278	60.098
Participations ne donnant pas le contrôle		19.119	19.797
<b>Capitaux propres</b>		<b>583.465</b>	<b>544.672</b>
Provisions et dettes pour avantages du personnel	14	6.220	6.304
Dettes financières non courantes	16.1	34.503	38.641
Dettes de location à long et moyen terme	16.1	57.877	30.320
Impôts différés non courants	9	12.341	12.060
<b>Passif non courant</b>		<b>110.940</b>	<b>87.325</b>
Provisions	15	753	1.907
Dettes financières courantes	16.2	10.906	10.312
Dettes de location à court terme	16.2	11.454	9.920
Concours bancaires	16.3	29.007	35.148
Fournisseurs et autres créanciers	17	24.357	26.125
Dettes fiscales et sociales	18	402.260	424.238
Autres passifs courants	18	18.427	21.293
<b>Passif courant</b>		<b>497.164</b>	<b>528.943</b>
<b>Total du passif</b>		<b>1.191.570</b>	<b>1.160.940</b>

## 2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

### 2.1 Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Notes N°	2020	2019
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>19</b>	<b>2.190.338</b>	<b>2.642.339</b>
Autres produits de l'activité		10.471	5.871
Achats consommés		67	(29)
Charges de personnel	20.1	(1.959.975)	(2.370.882)
Charges externes		(77.014)	(85.213)
Impôts et taxes		(48.310)	(49.358)
Dotations aux amortissements		(23.221)	(16.828)
Dotations aux provisions		(2.501)	(3.194)
Var. des stocks produits en-cours & prod. finis		(173)	(245)
Autres charges d'exploitation		(208)	(781)
<b>Résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements et dépréciations des incorporels</b>		<b>89.473</b>	<b>121.680</b>
Dotations aux amortissements des incorporels, liées aux acquisitions	6	(7.963)	(5.896)
Dépréciations des incorporels liées aux acquisitions	5.2	(3.960)	(1.000)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>77.551</b>	<b>114.783</b>
Autres produits et charges opérationnels	20.3	50	(802)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>77.600</b>	<b>113.982</b>
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		695	809
Coût de l'endettement financier brut		(2.978)	(2.695)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>21</b>	<b>(2.283)</b>	<b>(1.886)</b>
Autres produits et charges financiers	21	(872)	516
<b>Résultat net avant impôt</b>		<b>74.445</b>	<b>112.612</b>
Charge d'impôt	22	(33.156)	(49.251)
<b>Résultat net</b>		<b>41.289</b>	<b>63.360</b>
<b>Résultat net (part du Groupe)</b>		<b>38.278</b>	<b>60.098</b>
<b>Résultat attribuable aux intérêts minoritaires</b>		<b>3.012</b>	<b>3.262</b>
<b>Résultat par action (en euro) (*)</b>	<b>23</b>	<b>1,57</b>	<b>2,47</b>
<b>Résultat dilué par action (en euro) (*)</b>	<b>23</b>	<b>1,57</b>	<b>2,47</b>

(\*) résultat part du Groupe rapporté à 24 362 000 actions

## 2.2 État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
<b>Résultat net</b>	<b>41.289</b>	<b>63.360</b>
Profits et pertes résultant de la conversion des comptes des filiales étrangères	(480)	563
Contrat de liquidité	23	88
<b>Sous total gains et pertes recyclables</b>	<b>(457)</b>	651
Écarts actuariels nets d'impôt	336	(421)
<b>Sous-total gains et pertes non recyclables</b>	<b>336</b>	<b>(421)</b>
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>(121)</b>	<b>230</b>
<b>Résultat global net</b>	<b>41.168</b>	<b>63.590</b>
Résultat net (part du Groupe)	38.176	60.435
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires	2.992	3.155

### 3. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Notes N°	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net consolidé		<b>41.289</b>	63.360
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		28	203
Amortissements et provisions	25.2	19.467	14.000
Coût de l'endettement financier net	21	904	1.277
Fiscalité latente	22.1	149	(3.030)
Redevances de loyers retraitées en application d'IFRS 16		15.947	10.583
Autres charges et produits non générateurs de flux à court terme <sup>(1)</sup>		546	-
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>78.329</b>	<b>86.392</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	25.1	49.909	50.950
<b>Flux de trésorerie net généré par l'activité</b>		<b>128.238</b>	<b>137.342</b>
Acquisitions d'immobilisations	6 / 7.1	(4.336)	(17.632)
Cessions d'immobilisations		57	69
Cession d'actif financier non courant		-	(8)
Incidence des variations de périmètre (et complément de prix) <sup>(2)</sup>		-	(15.431)
<b>Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>(4.279)</b>	<b>(33.002)</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-	(19.188)
Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées		(2.024)	(2.208)
Rachat d'actions propres		138	187
Émissions d'emprunts		1.650	18.189
Remboursements d'emprunts		(6.146)	(7.622)
Remboursement des dettes de loyers IFRS 16		(14.568)	(9.973)
Intérêts sur dettes de loyers décaissés nets		(1.379)	(610)
Coût de l'endettement financier net	21	(904)	(1.277)
<b>Flux de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>(23.233)</b>	<b>(22.501)</b>
<b>Variation de la trésorerie nette</b>		<b>100.727</b>	<b>81.839</b>
Trésorerie à l'ouverture	16.3	127.018	45.179
Trésorerie à la clôture	16.3	227.744	127.018

<sup>(1)</sup> Produit CICE de l'année non générateur de flux

<sup>(2)</sup> composée de :

Prix décaissé à l'acquisition	-	(15.088)
Trésorerie acquise	-	(343)
<b>Incidence de la variation de périmètre</b>	<b>-</b>	<b>(15.431)</b>

## 4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Total part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Situation au 01/01/2019</b>	<b>121.810</b>	<b>12.181</b>	<b>(3.983)</b>	<b>352.616</b>	<b>792</b>	<b>483.417</b>	<b>18.348</b>	<b>501.766</b>
Affectation du résultat n-1	-	-	-	-	-	-	-	-
Retraitement IFRS 9	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	(19.188)	-	(19.188)	(2.208)	(21.396)
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	98	-	88	187	-	187
Résultat net global de l'exercice	-	-	-	60.098	-	60.098	3.262	63.360
Écarts de conversion	-	-	-	-	559	559	4	563
Autres variations	-	-	-	112	(310)	(198)	391	193
<b>Situation au 31/12/2019</b>	<b>121.810</b>	<b>12.181</b>	<b>(3.885)</b>	<b>393.638</b>	<b>1.130</b>	<b>524.875</b>	<b>19.797</b>	<b>544.673</b>
<b>Situation au 01/01/2020</b>	<b>121.810</b>	<b>12.181</b>	<b>(3.885)</b>	<b>393.638</b>	<b>1.130</b>	<b>524.875</b>	<b>19.797</b>	<b>544.673</b>
Affectation du résultat n-1	-	-	-	-	-	-	-	-
Retraitement IFRS 9	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	(2.522)	(2.522)
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	115	-	23	138	-	138
Résultat net global de l'exercice	-	-	-	38.278	-	38.278	3.012	41.289
Écarts de conversion	-	-	-	-	(467)	(467)	(13)	(480)
Autres variations (*)	-	-	-	1.180	342	1.522	(1.154)	368
<b>Situation au 31/12/2020</b>	<b>121.810</b>	<b>12.181</b>	<b>(3.770)</b>	<b>433.097</b>	<b>1.028</b>	<b>564.346</b>	<b>19.119</b>	<b>583.465</b>

(\*) Les autres variations Groupe et minoritaires ont essentiellement été impactées au cours de l'exercice 2020 par le passage de 80% à 100% des intérêts de SYNERGIE SE dans la filiale autrichienne VOLKER GmbH.

## 5. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### Faits significatifs

L'exercice 2020 a été marqué par une crise sanitaire sans précédent, liée à la pandémie Covid-19 qui a eu un impact fort sur l'activité et les résultats de SYNERGIE et de ses filiales.

La forte réactivité du Groupe et les mesures gouvernementales, dont la prise en charge du chômage partiel des permanents et intérimaires, ont permis au Groupe SYNERGIE de limiter les effets de cette crise sur son activité et ses résultats, sa solidité financière s'étant par ailleurs renforcée.

#### Impact sur l'activité et les résultats

La baisse du chiffre d'affaires et des résultats consolidés en 2020 est essentiellement liée à la crise Covid-19 ; L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie a été constaté en résultat opérationnel, les mesures gouvernementales ayant impacté les postes suivants du compte de résultat :

- Les autres produits au titre des subventions directement liées à la baisse de chiffre d'affaires pour 6.007K€ ;
- Les charges de personnel lors de la mise en œuvre des mesures de chômage partiel, les subventions directement attribuées aux sociétés du Groupe portant sur 44.786K€.

Les mesures de réduction des coûts ont permis de compenser en partie l'effet de la réduction d'activité.

#### Impact sur la trésorerie

La baisse de l'activité conjuguée au correct recouvrement des créances (maintien du crédit client moyen) ont conduit à une diminution forte du besoin en fonds de roulement et à l'amélioration significative de la trésorerie du Groupe.

#### Impact sur le bilan

Le poste créances clients a été impacté par la baisse d'activité, mais les dépréciations ont été faibles, eu égard notamment au soutien apporté aux entreprises en difficulté de trésorerie.

Le Groupe a eu recours de manière très limitée à des différés de paiement, les dettes concernées ayant été pour l'essentiel remboursées au cours de l'année, à l'exception d'un montant de 3.271K€ réglé début 2021. En France, le Groupe n'a pas eu recours à des « prêts garantis par l'État ».

### Note 1 Principes et méthodes comptables

#### 1.1 Base de préparation des comptes consolidés

Les comptes consolidés au 31 décembre 2020 ainsi que les notes afférentes ont été arrêtés par le Directoire en date du 29 mars 2021.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2020 et disponibles sur le site :

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A02008R1126-20160101>

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

## 1.2 Evolution des normes, amendements, interprétations publiés et adaptation à Synergie

### Nouvelles normes IFRS et interprétations IFRIC publiées

Normes d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

- Amendements IFRS 3 - Regroupement d'entreprises : définition d'une entreprise ;
- Amendement IAS 1 - Présentation des états financiers et IAS 8 - Méthodes comptables, changements d'estimations et erreurs : définition de significatif ;
- Amendements IAS 39 - Réforme des Taux Interbancaires Offerts qui traite de l'impact de la réforme des TIO (disparition EURIBOR, EONIA, ...) en particulier sur les couvertures ;
- IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » ;
- Modifications d'IAS 19-b « Modification, réduction ou liquidation d'un régime » ;
- Améliorations annuelles des IFRS 2015-2017 ;
- Modifications d'IFRS 9 « Instruments financiers » – Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative ;
- Modifications d'IAS 28 « Intérêts à long terme dans les entités associées et des coentreprises ».

Ces nouvelles normes n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés ou sur leur présentation dans les états financiers du Groupe.

Normes IFRS, amendements ou interprétations applicables après 2020 et non anticipés par le Groupe :

- IFRS 17 - Contrats d'assurance ;
- Amendements IAS 1 - Présentation des états financiers - Classification des passifs en tant que passifs courant ou non courant ;
- Amendements à IFRS 4 « Extension de l'exemption temporaire d'application d'IFRS 9 » ;
- Amendements à IFRS 3 « Références au cadre conceptuel des normes IFRS » ;
- Amendement IAS 37 - Contrats déficitaires – Coûts à prendre en compte » ;
- Amendement IAS 16 - Immobilisations corporelles – Revenus avant l'utilisation prévue ;
- Améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020.

### Informations sur les intérêts détenus dans d'autres entités en application des IFRS 10, 11 et 12

Toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont contrôlées par SYNERGIE SE eu égard au pourcentage des droits de vote détenus par la société mère qui n'est jamais inférieur à 63,9%.

En l'absence de tout accord, contrat ou disposition de droit local limitant l'exercice du contrôle, toutes ces sociétés ont été considérées comme contrôlées au sens d'IFRS 10 et ont été consolidées par intégration globale.

Le Groupe n'est partie à aucun accord conjoint susceptible d'être traité selon les dispositions de la norme IFRS 11. SYNERGIE n'est partie prenante dans aucune entité structurée et ne répond pas aux critères définissant les sociétés d'investissement au regard des dispositions normatives.

Les intérêts ne conférant pas le contrôle (participations ne donnant pas le contrôle) ne représentent un pourcentage significatif dans aucune filiale à l'exception de DCS EASYWARE (34%).

SYNERGIE n'a cédé aucune participation au cours du présent exercice lui ayant fait perdre le contrôle d'une filiale ou réduire son influence au sein d'une filiale.

### 1.3 Principaux jugements et estimations

L'établissement des états financiers, conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Cela concerne principalement l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs incorporels et la détermination des provisions pour risques et charges, les provisions pour retraite, les provisions clients douteux (IFRS 9) ainsi que les dettes de locations (IFRS 16). Ces hypothèses et estimations peuvent s'avérer, dans le futur, différentes de la réalité.

Concernant l'IFRS 16, le management a revu les durées restantes sur des bases statistiques, conformément à l'usage attendu des biens loués en tenant compte des interprétations des IFRS IC de novembre 2019 sur la notion de durée exécutoire. Le Groupe a également retenu des taux marginaux d'endettement lorsque le taux implicite n'est pas identifiable dans le contrat.

L'analyse de l'allocation du prix d'acquisition de TIGLOO, acquis en novembre 2019, a conduit le Groupe à reconnaître la marque et la clientèle ainsi qu'un écart d'acquisition résiduel ; le groupe a retenu des évaluations et une durée d'amortissement conformes aux pratiques du secteur des ESN.

Enfin le contrat d'acquisition d'une entreprise australienne signé en janvier 2019 comprend un *earn out* basé sur l'atteinte des performances en terme d'*Ebitda* à un horizon initial de trois ans.

L'analyse des réalisations de la filiale depuis son acquisition n'a pas conduit la direction à réviser le montant provisionné au titre de ce complément de prix, qui correspond toujours au plafond prévu au contrat d'acquisition.

### 1.4 Principes et méthodes comptables applicables aux comptes

#### 1.4.1 Principes généraux de consolidation

Tous les comptes des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont clos au 31 décembre.

Les comptes sont présentés en milliers d'euros sauf indications spécifiques.

#### 1.4.2 Méthodes de consolidation

Les opérations internes au Groupe, créances et dettes, produits et charges sont éliminées des comptes consolidés. En cas de fusion entre sociétés du Groupe ou de déconsolidation, les réserves consolidées ne sont pas affectées.

#### 1.4.3 Écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Le poste « Écarts d'acquisition » inclut les immobilisations incorporelles comptabilisées sous le poste « Fonds commerciaux » dans les comptes sociaux ainsi que les écarts d'acquisition comptabilisés dans le cadre du processus de consolidation.

Ils représentent la différence non affectée entre le prix d'acquisition et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date de prises de contrôle.

Dans le cas d'une acquisition donnant le contrôle avec existence d'intérêts minoritaires, le Groupe choisit soit de reconnaître un écart d'acquisition sur la totalité de l'actif net réévalué, y compris sur la quote-part revenant aux minoritaires (méthode du *goodwill* complet), soit de reconnaître un écart d'acquisition sur la quote-part acquise (méthode du *goodwill* partiel). Le choix s'effectue transaction par transaction.

Lorsqu'un regroupement d'entreprise avec existence d'intérêts minoritaires inclut un droit de vente de ces mêmes intérêts minoritaires, une dette est reconnue au bilan consolidé du montant du prix estimé de l'option avec pour contrepartie, une diminution des capitaux propres. Les variations ultérieures de cette dette liées à d'éventuels changements d'estimation sont constatées dans les réserves consolidées. Toute acquisition d'intérêts minoritaires est considérée comme une transaction entre actionnaires et ne fait pas l'objet de réévaluation d'actifs identifiables ni de constatation d'écart d'acquisition complémentaire.

Les évaluations des actifs et passifs identifiables et, par voie de conséquence celle des écarts d'acquisition, sont opérées dès la date de première consolidation. Toutefois, sur la base d'analyses et expertises complémentaires, le Groupe peut revoir ces évaluations dans les douze mois qui suivent l'acquisition, les révisions ne pouvant se faire que sur la base d'éléments identifiés à la clôture du dernier exercice clos.

Les écarts d'acquisition sont alloués aux différentes unités génératrices de trésorerie ; celles-ci sont essentiellement définies sur la base de pays dans lesquels opère le Groupe.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an selon IAS 36. Conformément à cette même norme, les frais d'acquisition consécutifs à un achat de société sont constatés en charges.

#### 1.4.4 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées selon le modèle de coût historique.

##### **Frais de recherche**

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

##### **Frais de développement**

Pour les nécessités et le développement de leur activité, chaque filiale est amenée de manière autonome à lancer des projets de développement et d'innovation afin de s'adapter aux évolutions réglementaires, de répondre aux attentes des clients, d'optimiser la gestion des CVthèques et les performances du logiciel paie/facturation pour l'intérim. Enfin, des actions innovantes sont menées à ce titre dans le domaine de la sécurité informatique et de la transformation digitale.

Il convient de souligner qu'il s'agit de développements expérimentaux dans le domaine des nouvelles technologies et non de recherche fondamentale appliquée.

Les frais de développement concernent des logiciels créés en interne et sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- Son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- Sa capacité d'utiliser l'immobilisation incorporelle ;
- La disponibilité des ressources techniques et financières adéquates pour achever le développement et la vente ;
- Qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- Et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les autres frais de développement (création de site internet non marchand, développement de clientèle...) sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les logiciels sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée. Sont considérés comme des frais de développement, les coûts d'analyse organique, de programmation et de mise en place de la documentation utilisateurs.

### Autres immobilisations incorporelles acquises

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », un actif est une ressource contrôlée par l'entreprise du fait d'événements passés et à partir de laquelle on s'attend à ce que des avantages économiques futurs bénéficient à l'entité.

Une immobilisation acquise est reconnue dès lors qu'elle est identifiable et que son coût peut être mesuré de façon fiable.

La valorisation de la clientèle des sociétés acquises est effectuée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » ; certaines marques sont valorisées selon la même méthode, d'autres l'ont été selon la méthode des redevances.

La clientèle étant à durée d'utilité définie est amortie. Les marques font l'objet ou non d'un amortissement selon que leur durée d'utilisation est définie ou non.

### 1.4.5 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production, lequel comprend les frais d'acquisition pour les immeubles.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon le modèle du coût historique. Les immobilisations acquises dans le cadre de crédits-baux suivent le même traitement (note n°7.1).

Les amortissements sont calculés essentiellement selon le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité propre ; les bases amortissables tiennent compte des valeurs résiduelles confirmées par expertise.

Les durées d'utilisation retenues sont généralement les suivantes :

Nature de l'immobilisation	Durées en linéaire
<b>Immobilisations incorporelles</b>	
Concessions, Brevets, Droits similaires	1 à 5 ans
Clientèle	10 ans
<b>Immobilisations corporelles</b>	
Constructions	20 à 80 ans
Agencements et aménagements des constructions	7 à 10 ans
Matériel et outillage	5 ans
Installations générales	7 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Mobilier	10 ans

Compte tenu de l'activité du Groupe et des actifs corporels détenus, aucun composant significatif n'a été identifié, à l'exception de ceux concernant la filiale immobilière SYNERGIE PROPERTY et DCS EASYWARE.

#### 1.4.6 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

La valeur d'utilité de chacun de ces actifs est déterminée par référence aux flux futurs de trésorerie nets actualisés des UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) auxquelles ils appartiennent.

Les flux nets de trésorerie sont estimés selon des méthodes décrites en note n°5.

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée en résultat opérationnel.

Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes de celles générées par d'autres groupes d'actifs. Elles sont déterminées essentiellement sur une base géographique (le pays) et par référence aux marchés dans lesquels opère notre Groupe. En termes d'activité, les services numériques font l'objet d'UGT spécifiques.

#### 1.4.7 IFRS 16 « Contrats de locations »

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié sa nouvelle norme sur les contrats de location IFRS 16. Cette norme adoptée par l'Union Européenne est d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Elle impose au preneur de retraiter à son bilan l'ensemble des contrats de location, sauf à de rares exceptions. Compte tenu du nombre très important de contrats de location souscrits en tant que preneur par le Groupe, cette norme a une incidence significative sur la structure du bilan consolidé et, dans une moindre mesure, sur celle de l'état du résultat global consolidé.

Le Groupe a choisi la méthode simplifiée à date, avec une absence d'impact sur les capitaux propres d'ouverture.

Les durées d'utilisation probables des actifs pris à bail et les taux d'actualisation pratiqués doivent également se fonder sur des jugements et estimations de la direction en fonction de la situation future estimée la plus probable. Au 31 décembre 2020, ces jugements ont également intégré la prise en compte de la position du comité d'interprétation des IFRS sur la notion de durée probable, conduisant à privilégier la vision économique à la vision purement juridique des contrats de location.

Ainsi, l'existence d'agencements et installations non récupérables associés aux contrats de location immobilière et amortis sur des durées plus longues que les contrats de location en cours a été prise en compte, ainsi que l'existence de pénalités indirectes et non négligeables encourues par la société et/ou le preneur en cas de sortie des baux en tacite reconduction. Les impacts financiers associés à ces jugements sont présentés en détails dans les notes 7.3 et 16.8.

#### 1.4.8 Autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont principalement représentés par une créance CICE. Cette créance a fait l'objet d'une actualisation, en fonction des perspectives de consommation et du taux de refinancement bancaire de ce type de créance.

#### 1.4.9 Créances clients et reconnaissance des produits

Les créances clients sont comptabilisées pour leur montant nominal.

## **Dépréciation au titre du recouvrement incertain des créances**

Lorsque les événements en cours rendent incertain le recouvrement de ces créances, celles-ci font l'objet d'une dépréciation différenciée selon la nature du risque (retard de règlement ou contestation de la créance, redressement judiciaire ou liquidation de biens), les différences usuelles de règlement dans les divers pays où le Groupe est implanté, la situation de chaque client et la part couverte par l'assurance.

## **Dépréciation au titre des pertes attendues**

La norme IFRS 9 qui prescrit d'évaluer la dépréciation des créances clients non douteux à partir des pertes attendues et non avérées, a conduit le Groupe à évaluer un complément de dépréciation des créances clients afférent aux non douteux.

Le principal impact de cette norme pour le Groupe concerne le modèle de dépréciation des créances clients qui est établi sur la base des pertes attendues. Dans le respect de cette norme, le Groupe a appliqué la méthode simplifiée applicable aux créances clients permise par le paragraphe 5.5.15 de la norme.

La persistance des restrictions sanitaires dans certains secteurs les plus touchés (restauration, événementiel, etc...) conjuguée à la réduction des aides accordées par les gouvernements dans certains pays ont conduit le Groupe à procéder à une analyse approfondie du risque de crédit au 31 décembre 2020.

## **Reconnaissance des produits**

Les produits sont enregistrés au fur et à mesure de la réalisation des prestations de mise à disposition de personnel du Groupe. Cette procédure permet d'appliquer strictement les règles prescrites par la norme IFRS 15 en matière de reconnaissance d'es revenus.

Les prestations hors Travail Temporaire relatives notamment aux activités de recrutement et à l'activité Services Numériques sont comptabilisées à l'avancement. Ces activités restent non significatives à l'échelle du Groupe.

### **1.4.10 Charge d'impôt**

La charge d'impôt regroupe l'impôt sur les bénéfices exigible et l'impôt différé sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales et les valeurs consolidées, ainsi que sur les retraitements effectués dans le cadre du processus de consolidation.

Elle intègre également la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE en France) et diverses taxes assimilées dont l'IRAP en Italie.

Lorsque les perspectives à court terme des sociétés du Groupe le permettent, des impôts différés actifs dont la récupération est probable sont comptabilisés.

La fiscalité différée, liée à l'activation des déficits fiscaux, a été retraitée en faisant usage du taux d'impôt sur les sociétés de droit commun connu à la date de clôture. Les impôts différés actifs et passifs résultant de décalages temporaires sont comptabilisés, pour les sociétés françaises, suivant la méthode du report variable en incluant également la contribution sociale de 3,3%.

Ils correspondent à la constatation de l'incidence des décalages existants entre la comptabilisation de certains produits et charges et leur prise en compte pour la détermination du résultat fiscal.

D'autre part, les déficits fiscaux ne sont pris en compte pour la détermination de l'actif fiscal latent que lorsqu'ils présentent une forte probabilité d'imputation sur les profits taxables futurs.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés conformément à la norme IAS 12.

#### 1.4.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement des éléments liquides et dont les variations de juste valeur sont non significatives tels que les liquidités en comptes courants bancaires et les parts d'OPCVM de trésorerie, dans la mesure où elles répondent aux conditions définies par l'AFTE et l'AFG validées par l'AMF.

#### 1.4.12 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque l'entreprise a une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation et que le montant de celle-ci peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'échéance attendue de la provision est à plus d'un an, le montant de celle-ci est actualisé.

#### 1.4.13 Engagements de retraites et assimilés

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués par un calcul prenant en compte des hypothèses de progression de salaire, d'espérance de vie et de rotation des effectifs.

Ces évaluations, qui concernent les indemnités de fin de carrière en France, sont effectuées au minimum une fois par an.

#### 1.4.14 Actions propres

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres, conformément à la norme IAS 32. Le résultat de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en variation des capitaux propres.

#### 1.4.15 Informations sectorielles

En application d'IFRS 8, l'information sectorielle a été organisée conformément aux éléments de reporting présentés au principal décideur opérationnel. Cette distinction est fondée sur les systèmes internes d'organisation et sur la structure de gestion du Groupe. Ces informations sont détaillées dans la note n°24.

#### 1.4.16 Méthodes de conversion des états financiers des filiales étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro.

Concernant les filiales étrangères, la méthode de conversion retenue pour les comptes en devises est la méthode dite du taux de clôture, consistant à convertir au cours de clôture les comptes de bilan hors capitaux propres et au cours moyen de la période pour le compte de résultat.

Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en capitaux propres.

## 1.4.17 Instruments financiers

Dans le cadre de l'information financière requise par la norme IFRS 7, et conformément à la norme IFRS 9, les instruments financiers du Groupe sont comptabilisés comme suit à leur date de transaction :

En milliers d'euros	Catégorie	Notes N°	Valeur comptable 2020	Coût amorti	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur 2020
<b>ACTIFS</b>							
<b>Créances commerciales</b>							
Créances clients et comptes rattachés	Prêts & Créances	10	508.049	X			508.049
<b>Autres actifs financiers</b>							
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Prêts & Créances			X			
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	Juste valeur par résultat	12	256.752		X		256.752
<b>PASSIFS</b>							
<b>Dettes financières</b>							
Emprunts et autres dettes financières	Passif financier au coût amorti	16	74.417	X			74.417
<b>Dettes commerciales</b>							
Fournisseurs et comptes rattachés	Passif financier au coût amorti	17	24.357	X			24.357
<b>Dettes sur titres de participation</b>							
<b>Autres passifs financiers</b>	Passif financier au coût amorti			X		X	

Parmi les équivalents de trésorerie, il n'y a pas d'OPCVM de trésorerie, cotés sur un marché actif (niveau 1).

Les instruments financiers à l'exception de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont, au regard de la norme IFRS 7, considérés comme des données de niveau 3 ; il s'agit notamment des créances commerciales, des emprunts et des dettes financières.

La juste valeur des créances clients, compte tenu des échéances courtes de paiement des créances, est assimilée à leur valeur nominale.

Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme et soumis à un risque faible de variation de valeur. Ces placements de trésorerie sont valorisés à leur juste valeur et les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés en résultat financier ; la juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de l'exercice.

L'état de variation des dépréciations sur actifs financiers est le suivant :

En milliers d'euros	2019	Augmentation (*)	Diminution	2020
Actifs financiers non courants	302	-	295	7
Créances clients	14.489	6.037	3.400	17.126
Autres créances	1.072	465	90	1.447
Trésorerie et instruments de trésorerie	-	-	-	-
Autres actifs financiers courants	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>15.863</b>	<b>6.502</b>	<b>3.785</b>	<b>18.580</b>

(\*) dont 2.206K€ de reclassement correspondant à l'ouverture sur les créances clients

## Note 2 Évolution du périmètre de consolidation

### **Fusion**

SYNERGIE BELGIUM a absorbé le 1<sup>er</sup> janvier 2020 sa filiale de droit belge, SYNERGIE SERVICES, précédemment détenue à 100%.

Cette opération n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés.

## Note 3 Renseignements concernant les sociétés consolidées

Les renseignements concernant les sociétés consolidées sont communiqués dans le tableau ci-dessous, étant précisé que le GIE ISGSY, entièrement contrôlé par les sociétés du Groupe, accueille les services administratifs d'intérêt général.

Le Groupe a finalisé début 2021 l'acquisition des parts restantes sur l'entité autrichienne Völker, et bénéficie rétroactivement de 100% du résultat réalisé par la filiale sur 2020 en vertu des accords contractuels avec le cédant.

SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	SIÈGE SOCIAL	N° SIREN (1)	% DE CONTRÔLE REVENANT A SYNERGIE		% D'INTÉRÊT REVENANT A SYNERGIE		MÉTHODE DE CONSOLIDATION (2)	
			déc-20	déc-19	déc-20	déc-19	déc-20	déc-19
<b>SOCIÉTÉ MÈRE</b>								
SYNERGIE S.E.	Paris 75016	329 925 010						
<b>FILIALES FRANÇAISES DE SYNERGIE SE</b>								
AILE MEDICALE	Paris 75016	303 411 458	100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE CONSULTANTS	Paris 75016	335 276 390	100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
DIALOGUE & COMPETENCES	Paris 75016	309 044 543	100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
INTERSEARCH France	Paris 75016	343 592 051	100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE INSERTION	Paris 75016	534 041 355	100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE PROPERTY	Paris 75016	493 689 509	100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALE COMMUNE</b>								
I.S.G.S.Y.	Paris 75016	382 988 076	100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALES ÉTRANGÈRES DE SYNERGIE SE</b>								
SYNERGIE ITALIA SPA	Turin ITALIE		85,00	85,00	85,00	85,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE BELGIUM	Anvers BELGIQUE		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE s.r.o	Prague RÉP. TCHÈQUE		98,85	98,85	98,85	98,85	GLOB	GLOB
SYNERGIE TEMPORARY HELP	Prague RÉP. TCHÈQUE		98,00	98,00	98,00	98,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE TEMPORARY HELP SLOVAKIA	Bratislava SLOVAQUIE		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE INTERNATIONAL EMPLOYMENT SOLUTIONS (SIES)	Barcelone ESPAGNE		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALES DE SIES</b>								
DCS EASYWARE	Lyon 69003 FRANCE	797 080 397	66,00	66,00	66,00	66,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE TT	Barcelone ESPAGNE		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE E.T.T.	Porto PORTUGAL		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE Travail Temporaire	Esch/Alzette LUXEMBOURG		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE PARTNERS	Esch/Alzette LUXEMBOURG		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE HUNT INTERNATIONAL	Montréal CANADA		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
ACORN (SYNERGIE) UK	New port ROYAUME-UNI		94,67	94,67	94,67	94,67	GLOB	GLOB
SYNERGIE PERSONAL DEUTSCHLAND	Karlsruhe ALLEMAGNE		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE (SUISSE)	Lausanne SUISSE		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE HUMAN RESOURCES	Schijndel PAYS BAS		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
VÖLKER BETEILIGUNGS	St. Pölten AUTRICHE		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB

(1) N°SIREN : numéro d'identification au répertoire national des entreprises

(2) Méthode de consolidation : intégration globale soit GLOB en abrégé ou mise en équivalence soit MEQ en abrégé

SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	SIÈGE SOCIAL	N° SIREN (1)	% DE CONTRÔLE REVENANT A SYNERGIE		% D'INTÉRÊT REVENANT A SYNERGIE		MÉTHODE DE CONSOLIDATION (2)	
			déc-20	déc-19	déc-20	déc-19	déc-20	déc-19
<b>FILIALE DE SYNERGIE PRAGUE</b>								
SYNERGIE SLOVAKIA	Bratislava SLOVAQUIE		78,00	78,00	77,10	77,10	GLOB	GLOB
<b>FILIALE DE SYNERGIE ITALIA SPA</b>								
SYNERGIE HR SOLUTIONS	Turin ITALIE		100,00	100,00	85,00	85,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALE DE SYNERGIE TT</b>								
SYNERGIE HUMAN RESOURCE SOLUTIONS	Barcelone ESPAGNE		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALE DE SYNERGIE HRS</b>								
SYNERGIE OUTSOURCING	Barcelone ESPAGNE		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALE DE SYNERGIE E.T.T.</b>								
SYNERGIE OUTSOURCING	Porto PORTUGAL		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALES D'ACORN (SYNERGIE) UK</b>								
ACORN RECRUITMENT	New port ROYAUME-UNI		100,00	100,00	94,67	94,67	GLOB	GLOB
ACORN RAIL	"		100,00	100,00	94,67	94,67	GLOB	GLOB
ACORN GLOBAL RECRUITMENT	"		75,00	75,00	71,00	71,00	GLOB	GLOB
CONCEPT STAFFING	"		100,00	100,00	94,67	94,67	GLOB	GLOB
<b>FILIALES DE SHR BV</b>								
SYNERGIE LOGISTIEK BV	Schijndel PAYS BAS		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE INTERNATIONAL RECRUITMENT BV	Schijndel PAYS BAS		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALE DE SYNERGIE BELGIUM</b>								
SYNERGIE SERVICES	Anvers BELGIQUE		-	100,00	-	100,00	-	GLOB
<b>FILIALE D'ACORN GLOBAL RECRUITMENT</b>								
SYNACO GLOBAL RECRUITMENT PTY	Adelaide AUSTRALIE		90,00	90,00	63,90	63,90	GLOB	GLOB
<b>FILIALES DE SYNACO GLOBAL RECRUITMENT PTY</b>								
SYNERGIE RESOURCES PTY	Adelaide AUSTRALIE		100,00	100,00	63,90	63,90	GLOB	GLOB
ENTIRE RECRUITMENT SYNACO PTY	Brisbane AUSTRALIE		100,00	100,00	63,90	63,90	GLOB	GLOB
<b>FILIALE DE SYNERGIE SUISSE</b>								
SYNERGIE INDUSTRIE & SERVICES	Lausanne SUISSE		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALE DE VÖLKER BETEILIGUNGS</b>								
VÖLKER	St. Pölten AUTRICHE		100,00	80,00	100,00	80,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALES DE DCS EASYWARE</b>								
DCS BELGIUM	Bruxelles BELGIQUE		100,00	100,00	66,00	66,00	GLOB	GLOB
DCS IT IBERICA	St Cugat del Valles ESPAGNE		100,00	100,00	66,00	66,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALES DE DCS IBERICA</b>								
SEIN	Pampelune ESPAGNE		100,00	100,00	66,00	66,00	GLOB	GLOB
CONTIGO	"		100,00	100,00	66,00	66,00	GLOB	GLOB
TRES60	"		100,00	100,00	66,00	66,00	GLOB	GLOB

(1) N°SIREN : numéro d'identification au répertoire national des entreprises

(2) Méthode de consolidation : intégration globale soit GLOB en abrégé ou mise en équivalence soit MEQ en abrégé

## Note 4 Sociétés non consolidées

La société de droit chinois SYNERGIE QINGDAO, détenue à 75% par SYNERGIE SE et sans activité durant l'année, n'a pas été consolidée au 31 décembre 2020.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES DE BILAN

### Note 5 Écarts d'acquisition et autres incorporels liés aux acquisitions

#### 5.1 Variation des écarts d'acquisition nets

En milliers d'euros	31/12/2019	Augmentations	Diminutions (*)	31/12/2020
Écarts d'acquisition	107.347	-	9.580	97.767
Fonds de commerce	5.289	-	865	4.424
<b>Survaleurs Nettes</b>	<b>112.636</b>	<b>-</b>	<b>10.445</b>	<b>102.191</b>

(\*) dont écarts de conversion 283K€

La diminution des survaleurs concerne essentiellement l'affectation, en application de la norme IFRS 3 révisée, de l'écart d'acquisition du Groupe TIGLOO en clientèle et marque (6.201K€), et la dépréciation de Goodwill (Canada, Suisse, Portugal et Espagne) pour 3.961K€.

Le détail des survaleurs nettes se présente de la façon suivante :

UGT - En milliers d'euros	Écarts d'acquisition
France	41.519
Allemagne	18.018
Autriche	11.573
Pays-Bas	11.001
Belgique	6.493
Espagne	5.569
Royaume-Uni	4.476
Italie	2.773
Autres	768
<b>Total</b>	<b>102.191</b>

#### 5.2 Amortissements et dépréciations des incorporels liés aux acquisitions

Les méthodes de valorisation des marques et clientèles sont celles décrites dans la note n°1.4.4. La valeur recouvrable des UGT retenues, soit les pays où SYNERGIE est implantée, a été déterminée sur la base de leur valeur d'utilité.

##### 5.2.1 Méthodologie

Pour la détermination de la valeur d'utilité, la méthodologie suivante a été retenue :

- Projection des flux de trésorerie pour l'année 2021 sur la base du budget opérationnel des différentes UGT établi par le management local et approuvé par la direction. Ces projections ne présentent pas d'écart majeur avec celles établies au 30 juin 2020 ;

- Il a été tenu compte d'une prudence raisonnée dans l'établissement des budgets 2021 dans un contexte de reprise de l'activité économique dans chaque pays ;
- Projection sur les quatre années suivantes des flux de trésorerie basés sur les budgets financiers approuvés par la Direction, en tenant compte des perspectives économiques dans les zones géographiques concernées ;
- Au-delà de quatre ans, les projections futures de trésorerie sont extrapolées avec un taux de progression constant de 2% ;
- Les flux de trésorerie sont ensuite actualisés selon un taux différencié par UGT. Les taux d'actualisation Groupe retenus sont déterminés selon un taux qui tient compte d'un taux sans risque (OAT 10 ans) et d'une prime de risque de marché ; une prime de risque complémentaire peut être appliquée lorsqu'un différentiel d'inflation significatif a été constaté avec le taux France ou pour certaines petites filiales à clientèle plus concentrée ;
- La société applique la méthode dérogatoire (scénario 3) sur le traitement des loyers en lien avec le retraitement IFRS 16.

Les taux d'actualisation après impôt sont appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables comparables à celles obtenues en utilisant un taux avant impôt à des flux de trésorerie non fiscalisés, comme demandé par l'IAS 36.

Les différents paramètres utilisés sont synthétisés dans le tableau suivant :

UGT	Taux de progression du CA de 3 à 4 ans	Taux de progression du CA au-delà de 4 ans	Taux d'actualisation	Taux d'EBIT
France TT / ESN	5%	2%	8,04%	variable selon le pays et l'année
Royaume-Uni	5%	2%	9,02%	
Belgique	5%	2%	7,99%	
Pays-Bas	5%	2%	7,94%	
Allemagne	5%	2%	8,94%	
Autriche	5%	2%	7,94%	
Suisse	5%	2%	8,94%	
Italie	5%	2%	9,26%	
Espagne	5%	2%	8,48%	
Portugal	5%	2%	8,40%	
Australie	5%	2%	8,94%	
Canada	5%	2%	8,15%	
Autres	5%	2%	8,04%	

### 5.2.2 Dépréciation de Goodwill

Les *goodwill* suivants ont été dépréciés à hauteur de 3.961K€ à la suite de la réalisation d'impairment tests.

- Suisse 1.757K€
  - Canada 1.000K€
  - Portugal 683K€
  - Espagne 521K€
- Total 3.961K€**

### 5.2.3 Sensibilité

Les conséquences d'une modification des paramètres présentés ci-dessous sur la dépréciation des écarts d'acquisition ont fait l'objet d'une analyse de sensibilité en testant :

- La diminution du taux de croissance de 1% ;
- L'augmentation du taux d'actualisation de 0,5%.

L'augmentation du taux d'actualisation de 0,5%, conjointement à une diminution du taux de croissance à l'infini de 1% conduirait à une dépréciation supplémentaire de 3.018K€ qui se répartit comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2020
France	-
Europe du Sud	-
Europe du Nord et de L'Est	3.018
Canada / Australie	-
<b>Total</b>	<b>3.018</b>

- La diminution du taux d'*Ebit*

Une dépréciation supplémentaire de 800K€ serait constituée si le taux d'*Ebit* diminuait de 5% ; elle se répartirait comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2020
France	-
Europe du Sud	-
Europe du Nord et de L'Est	800
Canada / Australie	-
<b>Total</b>	<b>800</b>

L'effet de dépréciation consécutif à une baisse de taux d'actualisation, de taux de croissance ou de taux d'*Ebit* concerne l'Allemagne,

Ci-dessous, les hypothèses de hausse cumulée du Chiffre d'affaires permettant d'attendre l'équilibre entre la valeur d'utilité et la valeur nette comptable comparée à la hausse cumulée du Chiffre d'affaires retenue dans les Business Plan 2021 à 2025.

Pays	headroom (En milliers d'euros)	hausse cumulée de CA retenue (*)	hausse cumulée de CA d'équilibre (**)
Allemagne	288	40,0%	39,6%

(\*) hausse cumulée de chiffre d'affaires retenue dans le BP de 2021 à 2025 (utilisée pour la valeur terminale)

(\*\*) hausse cumulée de chiffre d'affaires nécessaire pour que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable de l'UGT

## Note 6 Autres immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	Entrées de périmètre	Augmentations (*)	Diminutions (**)	31/12/2020
Logiciels et licences	13.295	-	1.207	274	14.228
Clientèle	65.797	-	5.417	396	70.818
Marques	14.076	-	2.851	168	16.759
Droits aux baux	446	-	-	-	446
<b>Total</b>	<b>93.614</b>	<b>-</b>	<b>9.475</b>	<b>838</b>	<b>102.251</b>

(\*) dont affectation d'écarts d'acquisition : 8.268K€

(\*\*) dont écarts de conversion 635K€

Les variations des amortissements opérationnels s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions (*)	31/12/2020
Logiciels et licences	8.879	-	1.692	246	10.326
Clientèle	30.930	-	5.872	240	36.563
Marques	2.258	-	399	13	2.644
Droits aux baux	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>42.068</b>	<b>-</b>	<b>7.964</b>	<b>498</b>	<b>49.533</b>

(\*) dont écarts de conversion 296€

Les augmentations concernent principalement les amortissements des clientèles et des marques liées aux regroupements d'entreprises pour un montant de 6.271K€.

Les variations des amortissements non courants s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions (*)	31/12/2020
Logiciels et licences	-	-	-	-	-
Clientèle (**)	4.646	-	444	122	4.967
Marques (**)	1.678	-	1.333	83	2.928
Droits aux baux	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>6.324</b>	<b>-</b>	<b>1.776</b>	<b>205</b>	<b>7.895</b>

(\*) dont écarts de conversion 205K€.

(\*\*) la clientèle et les marques constituent des actifs incorporels liés aux acquisitions ; le total des amortissements opérationnels (6.271K€) et des amortissements non courants (1.776K€) se rattachent, hors écart de conversion, à la ligne « Dotations aux amortissements des incorporels liées aux acquisitions » du compte de résultat consolidé, dont le montant s'élève à 7.963K€.

Les dépréciations de 1.776K€ sont consécutives aux impairment tests.

Les valeurs nettes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Logiciels et licences	3.902	4.416
Clientèle	29.289	30.220
Marques	11.187	10.139
Droits aux baux	446	446
<b>Total</b>	<b>44.824</b>	<b>45.222</b>

Le poste « Marques » est représentatif des marques identifiées par le Groupe.

Les clientèles et marques des sociétés acquises sont susceptibles de faire l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilité estimée, dans les conditions exposées dans la note n°1.4.4.

## Note 7 Immobilisations corporelles et droits d'utilisation

### 7.1 Analyse du poste par catégorie

Les variations incluent les écarts de conversion et s'analysent comme suit :

#### Valeurs brutes

En milliers d'euros	31/12/2019	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Terrains, constructions, installations techniques	50.633	-	87	226	50.494
Agencements, mobilier, matériel de bureau & informatique	47.379	-	3.389	1.705	49.063
<b>Total</b>	<b>98.012</b>		<b>3.476</b>	<b>1.931</b>	<b>99.557</b>
dont crédits baux	2.300	-	-	-	2.300

#### Amortissements

En milliers d'euros	31/12/2019	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Terrains, constructions, installations techniques	3.864	-	1.053	54	4.863
Agencements, mobilier, matériel de bureau & informatique	25.891	-	4.751	1.159	29.483
<b>Total</b>	<b>29.755</b>		<b>5.804</b>	<b>1.213</b>	<b>34.346</b>
dont crédits baux	94	-	23	-	116

#### Valeurs nettes

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Terrains, constructions, installations techniques	45.631	46.769
Agencements, mobilier, matériel de bureau & informatique	19.579	21.488
<b>Total</b>	<b>65.211</b>	<b>68.257</b>
dont crédits baux	2.184	2.207

### 7.2 Ventilation des immobilisations corporelles nettes par zone monétaire

En milliers d'euros	2020	2019
Zone euro	61.020	63.651
Hors zone euro	4.191	4.606
<b>Total</b>	<b>65.211</b>	<b>68.257</b>

## 7.3 Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Groupe applique la norme IFRS 16 - Contrats de location qui se traduit :

- Au bilan par la comptabilisation de droits d'utilisation (contrats de location simple sous IAS 17) à l'actif et d'obligations locatives au passif ;
- Au compte de résultat par l'élimination des loyers concernés, remplacés par l'amortissement des droits d'utilisation et des charges d'intérêts des engagements locatifs.

Les variations de la période prennent en compte l'interprétation de l'IFRIC de novembre 2019 sur les durées d'utilisation.

D'autre part, le Groupe a obtenu des allègements de loyers sur certains baux en raison du contexte Covid-19, mais ces aménagements n'ont pas entraîné de modification des contrats en raison de leur caractère non significatif.

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2020	Augmentations	Diminutions	Réévaluations	31/12/2020
Immobilier	46.502	3.107	670	29.746	78.685
Véhicules et autres	3.666	4.453	913	1.882	9.088
<b>Total</b>	<b>50.168</b>	<b>7.560</b>	<b>1.583</b>	<b>31.628</b>	<b>87.773</b>

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2020	Augmentations / Dotations	Reprises / Cessions	31/12/2020
Immobilier	(8.556)	(10.954)	2.107	(17.403)
Véhicules et autres	(1.161)	(4.783)	4.230	(1.714)
<b>Total</b>	<b>(9.717)</b>	<b>(15.737)</b>	<b>6.336</b>	<b>(19.117)</b>

Les variations des valeurs nettes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2020	Reclassements / Réévaluations	Variation de la période	31/12/2020
Immobilier	37.946	21.871	1.464	61.282
Véhicules et autres	2.505	3.649	1.220	7.374
<b>Valeur nette</b>	<b>40.451</b>	<b>25.520</b>	<b>2.685</b>	<b>68.656</b>

## Note 8 Actifs financiers non courants

### 8.1 Détail des comptes de bilan

En milliers d'euros	Montants bruts 2020	Provisions	Montants nets 2020	Montants nets 2019
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Autres titres de participation	225	-	225	225
Autres titres immobilisés	70	7	63	62
Prêts	100	1	99	179
Autres actifs financiers	42.807	0	42.807	89.406
<b>Total</b>	<b>43.202</b>	<b>7</b>	<b>43.194</b>	<b>89.872</b>

Les autres titres de participations correspondent à la filiale de droit chinois SYNERGIE QINGDAO.

Les autres titres immobilisés correspondent à des participations inférieures à 20%.  
 Les autres actifs financiers sont constitués principalement de la créance CICE 2018 estimée non imputable sur l'Impôt Société en 2021, soit 40.253K€ ainsi que des dépôts de garantie sur loyers commerciaux.

Ces créances font l'objet d'une actualisation en fonction des perspectives de consommation et du taux de refinancement bancaire de ce type de créance.

## 8.2 Variation des actifs financiers non courants (valeur brute)

En milliers d'euros	31/12/2019	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Titres mis en équivalence	-	-	-	-	-
Autres titres de participation	225	-	-	-	225
Autres titres immobilisés	69	-	1	-	70
Prêts	180	-	-	80	100
Autres actifs financiers	89.701	-	2.102	48.996	42.807
<b>Total</b>	<b>90.175</b>	<b>-</b>	<b>2.103</b>	<b>49.076</b>	<b>43.202</b>

La diminution des autres actifs financiers non courants en 2020 est liée essentiellement à la créance CICE 2017, récupérable à moins d'un an.

### Note 9 Impôts différés

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Actif fiscal différé créé au titre de :			
Déficits fiscaux reportables	446	294	152
Décalages temporaires	3.152	5.344	(2.192)
<b>Total actif fiscal latent</b>	<b>3.598</b>	<b>5.638</b>	<b>(2.040)</b>
Passif fiscal latent	12.341	12.060	281
<b>Total</b>	<b>(8.743)</b>	<b>(6.421)</b>	<b>(2.322)</b>

Les déficits fiscaux activés au cours de l'exercice 2020, s'élèvent à 115K€ et ont pour horizon respectif :

En milliers d'euros	2021	2022	Total
Luxembourg	22	-	22
Suisse	76	-	76
Slovaquie	17	-	17
<b>Total</b>	<b>115</b>	<b>-</b>	<b>115</b>

Dans un souci de prudence, certains déficits fiscaux reportables au taux de droit commun n'ont pas été retenus. L'économie d'impôt correspondante se serait élevée à 2.447K€, dont 411K€ afférant à l'exercice 2020.

Échéancier du montant des déficits non activés par date d'expiration :

En milliers d'euros	2020
2021	114
1 an << 5 ans	362
> 5 ans	1.520
Illimité	451
<b>Total</b>	<b>2.447</b>

Les impôts différés passifs d'un montant total de 12.341K€ concernent essentiellement les marques et clientèles nets des amortissements pratiqués depuis l'acquisition (9.457K€), les amortissements dérogatoires (890K€) et l'écart d'évaluation sur un bien immobilier (714K€).

## Note 10 Créances clients

Les créances clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Clients	516.176	573.337
Créances clients factures à Etablir	8.999	9.332
Provision pour dépréciation	(17.126)	(16.695)
<b>Total</b>	<b>508.049</b>	<b>565.974</b>

Les méthodes utilisées pour l'évaluation des créances clients sont décrites en note n°1.4.8.

Les cessions de créances et l'affacturage destinés à financer le crédit client sont décompensés et une dette financière figure au passif du bilan au titre de ce financement.

L'analyse des créances clients en fonction des retards de paiement est la suivante :

En milliers d'euros	2020	2019
<b>Montant des créances clients arrivées à échéance, non dépréciées :</b>		
Echues, moins de 90 jours	79.867	110.567
Echues, entre 90 et 180 jours	4.940	6.689
Echues, plus de 180 jours	6.606	7.467
<b>Total</b>	<b>91.413</b>	<b>124.723</b>

L'impact de la norme IFRS 9 est le suivant :

Au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	2.196K€
Au 31 décembre 2020	1.948K€
Reprise de provision	248K€ comptabilisé en résultat, hors effet impôt

## Note 11 État des échéances des actifs courants à la clôture de l'exercice

En milliers d'euros	Montants nets		< 1 an		> 1 an	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
<b>Actif courant</b>						
Clients douteux ou litigieux	2.186	2.187	-	-	2.186	2.187
Autres créances clients	505.863	563.787	505.863	563.787	-	-
<b>Sous-Total 1</b>	<b>508.049</b>	<b>565.974</b>	<b>505.863</b>	<b>563.787</b>	<b>2.186</b>	<b>2.187</b>
Personnel et comptes rattachés	2.124	271	2.124	271	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23.079	31.866	23.079	31.866	-	-
Impôts sur les bénéfices (*)	55.505	27.123	55.505	27.123	-	-
Autres impôts et taxes	6.901	220	6.901	220	-	-
Débiteurs divers	5.320	5.629	5.316	5.625	4	4
Charges constatées d'avance	6.167	5.613	6.167	5.613	-	-
<b>Sous-Total 2</b>	<b>99.097</b>	<b>70.723</b>	<b>99.093</b>	<b>70.719</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>Totaux</b>	<b>607.145</b>	<b>636.697</b>	<b>604.955</b>	<b>634.506</b>	<b>2.190</b>	<b>2.191</b>

(\*) L'impôt sur les bénéfices correspond principalement à la créance CICE 2017 imputable en 2020.

La variation de la dépréciation des actifs financiers est mentionnée dans la note n°1.4.16.

## Note 12 Actifs financiers courants et trésorerie

En milliers d'euros	2020	2019
Comptes à terme	18.336	13.745
Autres disponibilités	238.416	148.421
<b>Trésorerie inscrite à l'actif</b>	<b>256.752</b>	<b>162.166</b>

Conformément à la norme IAS 7, les dépôts à terme (18,3M€) ont été classés en Trésorerie et équivalents de trésorerie du fait de leur liquidité (possibilité de les céder à tout moment) et de l'absence de risque de perte.

Ils sont évalués à leur juste valeur à la clôture de l'exercice.

## Note 13 Capitaux propres

### 13.1 Capital social

Le capital est composé au 31 décembre 2020 de 24 362 000 actions au nominal de 5€.

Les actions bénéficient d'un droit de vote double lorsqu'elles sont maintenues au nominatif pendant deux ans au moins.

### 13.2 Affectation du résultat 2020

La société n'a été procédé à aucune distribution de dividendes lors de l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2020 (3<sup>ème</sup> résolution).

### 13.3 Actions propres

L'animation du titre est confiée à un prestataire de services, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement « AFEI », reconnue par l'AMF.

Au 31 décembre 2020, SYNERGIE détient deux catégories d'actions propres :

- Celles acquises dans le cadre du contrat de liquidité (17.161 actions soit 0,07% du capital social) ;
- Celles acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions tel qu'approuvé par l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2018 (352 463 actions soit 1,45% du capital social).

Les cessions de 2020 ont dégagé une plus-value de 23K€ inscrite dans les réserves.

La valeur des actions propres constatée en diminution des capitaux propres s'élève à 3.770K€ au 31 décembre 2020.

## Note 14 Provisions et dettes pour avantages du personnel

### 14.1 Détail des provisions

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Indemnités de départ en retraite France	5.580	5.626	(46)
Indemnités de départ en retraite Allemagne et Autriche	412	447	(35)
Prime de fin de contrat Italie	225	220	5
<b>Total provisions pour avantage au personnel</b>	<b>6.217</b>	<b>6.293</b>	<b>(76)</b>
Participation des salariés + 1 an	3	12	(8)
<b>Total</b>	<b>6.220</b>	<b>6.304</b>	<b>(85)</b>

L'ensemble des provisions et dettes pour avantages du personnel ci-dessus a fait l'objet d'une actualisation.

En milliers d'euros	2020	2019
Valeur actualisée des droits	5.580	5.630
Droits couverts par les actifs financiers	(4)	(3)
<b>Engagement net comptabilisé</b>	<b>5.576</b>	<b>5.627</b>

### 14.2 Information sur les avantages du personnel

Les engagements de retraite des salariés permanents relatifs aux régimes de retraite à prestations définies, sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées en application de la norme IAS 19 ; les hypothèses retenues au 31 décembre 2020 sont les suivantes :

- Taux d'augmentation des salaires : 2%
- Taux de rotation du personnel : déterminé par tranches d'âge
- Taux de charges sociales : 45%
- Table de mortalité : TU-TD2012-2016 paru en février 2018
- Taux d'actualisation (base iBoxx) : 0,4%
- Estimation sur la base d'un départ moyen à 65 ans
- Départ à l'initiative du salarié
- Application de la méthode rétrospective

Les indemnités de départ en retraite versées en 2020 se sont élevées à 237K€ contre 50K€ en 2019.

Compte tenu des évolutions législatives en France, la provision a été estimée à compter de 2010 sur la base d'un départ moyen à 65 ans.

Au 31 décembre 2020, la variation de provision pour indemnités de départ en France s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Brut
Coût des services rendus	367
Coût financier	40
Écart actuariel (*)	(453)
Variation de la couverture épargne retraite	-
Entrée de périmètre	-
<b>Sous-total</b>	<b>(46)</b>
Autres variations (Allemagne, Italie)	(30)
<b>Total</b>	<b>(76)</b>

(\*) L'effet de l'écart actuariel net d'impôt est 336K€

Une variation de +0,5% du taux d'actualisation a un impact de -197K€ sur l'estimation de la provision et une variation de -0.5% a un impact de +213K€. Les avantages du personnel des filiales étrangères, autres que ceux couverts par des provisions, ne sont pas significatifs.

## Note 15 Provisions pour risques et charges courantes

### 15.1 Détail des provisions

En milliers d'euros	2019	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	2020
Provisions pour litiges	469	-	356	226	599
Autres provisions risques	1.434	-	107	1.388	153
<b>Total provisions risques</b>	<b>1.903</b>	<b>-</b>	<b>463</b>	<b>1.615</b>	<b>752</b>
Autres provisions charges	4	-	-	3	1
<b>Total</b>	<b>1.907</b>	<b>-</b>	<b>463</b>	<b>1.618</b>	<b>753</b>

### 15.2 Utilisation des provisions

La part des reprises de provisions utilisées correspond à 61K€.

## Note 16 Emprunts et dettes financières

### 16.1 Emprunts et dettes financières non courantes

#### Analyse par catégorie et échéance de remboursement

En milliers d'euros	Total		1 an << 5 ans		> 5 ans	
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts auprès étab. financiers	32.420	37.387	26.984	30.465	5.437	6.922
Autres emprunts et dettes fin divers	2.083	1.254	1.647	629	435	625
Dettes de location financement	-	-	-	-	-	-
<b>Dettes financières non courantes</b>	<b>34.503</b>	<b>38.641</b>	<b>28.631</b>	<b>31.094</b>	<b>5.872</b>	<b>7.547</b>
Dettes de location à long et moyen terme	57.877	30.320				
<b>Total</b>	<b>92.380</b>	<b>68.961</b>				

Au 31 décembre 2020, l'ensemble de la dette brute est comptabilisé au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif déterminé après prise en compte des frais d'émission et des primes d'émission identifiés et rattachés à chaque passif.

### 16.2 Emprunts et dettes financières courantes

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Établissements de crédit	10.426	10.024
Emprunts et dettes financières divers	480	288
Dettes de location financement	-	-
<b>Dettes financières courantes</b>	<b>10.906</b>	<b>10.312</b>
Dettes de location à court terme	11.454	9.920
<b>Total</b>	<b>22.360</b>	<b>20.232</b>

## 16.3 Concours bancaires courants et trésorerie nette

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Soldes créditeurs de banque	28.969	35.096
Int.courus/solde créd.banque	38	52
<b>Total</b>	<b>29.007</b>	<b>35.148</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	256.752	162.166
<b>Trésorerie nette</b>	<b>227.745</b>	<b>127.018</b>

## 16.4 Ventilation par zone monétaire et maturité des contrats d'emprunts et autres dettes financières

En milliers d'euros	Montants				< 1 an		1 an << 5 ans		> 5 ans	
	2020	%	2019	%	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Euro	38.414	90%	41.330	87%	8.995	8.461	23.983	25.948	5.437	6.922
Autre	4.432	10%	5.987	13%	1.432	1.469	3.001	4.518	-	-
<b>Total</b>	<b>42.847</b>	<b>100%</b>	<b>47.317</b>	<b>100%</b>	<b>10.426</b>	<b>9.930</b>	<b>26.984</b>	<b>30.465</b>	<b>5.437</b>	<b>6.922</b>

## 16.5 Ventilation par nature de taux d'intérêts et maturité des contrats d'emprunts et autres dettes financières

En milliers d'euros	Montants				< 1 an		1 an << 5 ans		> 5 ans	
	2020	%	2019	%	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Fixe	42.847	100%	47.317	100%	10.426	9.930	26.984	30.465	5.437	6.922
Autre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>42.847</b>	<b>100%</b>	<b>47.317</b>	<b>100%</b>	<b>10.426</b>	<b>9.930</b>	<b>26.984</b>	<b>30.465</b>	<b>5.437</b>	<b>6.922</b>

## 16.6 Analyse des emprunts et dettes financières portant intérêt

Montant nominal	Taux d'intérêt		Échéance	Capital restant dû			
	d'émission / nominal	effectif		2020 (K€)	2019 (K€)		
Emprunt	1,0 M€	(12/2010)	2,93%	2,93%	déc-25	386	457
"	1,7 M€	(02/2011)	1,75%	1,75%	déc-25	643	765
"	4,3 M€	(09/2012)	1,45%	1,45%	sept-22	1.070	1.292
"	1,57 M€	(05/2014)	2,60%	2,60%	mai-24	673	744
"	1,5 M€	(12/2014)	2,00%	2,00%	déc-24	718	786
"	4,0 M€	(02/2017)	0,65%	0,65%	févr-24	2.125	2.403
"	10,8 M€	(10/2017)	0,71%	0,71%	oct-22	5.451	6.506
"	7,5 M€	(12/2017)	1,35%	1,35%	déc-27	5.793	6.116
"	1,7 M€	(12/2015)	3,90%	3,90%	juin-22	732	1.125
"	2,4 M€	(10/2018)	0,90%	0,90%	nov-23	1.698	1.928
"	2,6 M€	(09/2018)	1,40%	1,40%	oct-23	1.790	2.474
"	7,0 MAUD	(12/2018)	4,85%	4,85%	déc-23	2.642	3.513
"	6,5 M€	(06/2019)	1,32%	1,32%	juin-29	5.888	6.195
"	4,5 M€	(11/2019)	0,60%	0,60%	oct-26	4.184	4.500
"	4,5 M€	(11/2019)	0,50%	0,50%	dec-24	3.964	4.426
"	2,5 M€	(12/2019)	0,85%	0,85%	dec-24	2.264	2.500
"	1,65 M€	(10/2020)	0,61%	0,61%	oct-25	1.650	-
Autres emprunts						1.176	1.587
<b>Total (*)</b>						<b>42.847</b>	<b>47.317</b>

(\*) solde des emprunts présenté avant intérêts.

La majorité des emprunts en cours au 31 décembre 2020 est destinée à financer des acquisitions immobilières (durée 7 à 15 ans) et les travaux y afférents (durée 7 ans) ou à financer l'acquisition de nouvelles filiales.

Le montant total des échéances des emprunts remboursées au cours de l'exercice 2020 s'élève à 6.146K€.

## 16.7 Exposition aux risques de marché de taux d'intérêts, de change et de liquidité

La Direction Financière du Groupe assure la centralisation des financements, de la gestion des changes, taux d'intérêts et risque de contrepartie.

### 16.7.1 Risque de taux d'intérêts

L'analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt au 31 décembre 2020 met en évidence les points suivants :

- Les financements du Groupe à taux fixe ne sont pas impactés par l'évolution des taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers à court terme ne sont que de manière exceptionnelle sensibles aux variations de taux d'intérêts (échéances en général court terme) ;
- En l'absence d'activation de couverture matérielle de flux de trésorerie par des instruments de taux d'intérêt ou d'investissement net dans une entité étrangère, les fluctuations de taux d'intérêt n'ont aucun impact directement en capitaux propres du Groupe.

### 16.7.2 Risque de taux de change

SYNERGIE a un endettement financier essentiellement en euros au 31 décembre 2020, à l'exception de concours bancaires courants en Grande-Bretagne, en Suisse et en Australie.

Les cours de clôture par rapport à l'euro sont les suivants :

Devises	2020	2019
Livre Sterling	0,8990	0,8508
Dollar canadien	1,5633	1,4598
Franc suisse	1,0802	1,0854
Dollar australien	1,5896	1,5995
Couronne Tchèque	26,2420	25,4080

L'exposition finale au risque de change dans les comptes consolidés des avances en comptes courants en devises apportés aux filiales étrangères, s'analyse de la façon suivante au 31 décembre :

En milliers d'euros	Montants	Zone		
		Livre Sterling	Dollar Australien	Autres monnaies
Actifs monétaires 2020	19.912	16.291	2.715	906
Actifs monétaires 2019	22.076	17.213	3.148	1.715

L'analyse de sensibilité au risque de change au 31 décembre 2020 conduit à constater que l'impact à court terme d'une variation de +/- 10% de l'ensemble des devises respectives par rapport à l'euro s'établit à +/- 1.991K€, sur la base des données de marché en date de clôture.

### 16.7.3 Risque de liquidité

La politique de financement du Groupe s'appuie sur la centralisation des financements externes et une trésorerie nette excédentaire au 31 décembre 2020.

Il en résulte un risque de liquidité non significatif.

Le Groupe est soumis à des covenants bancaires qui ont tous été respectés à la clôture de l'exercice 2020.

### 16.8 Dettes de location

L'échéancier de la dette de location est le suivant au 31 décembre 2020 :

En milliers d'euros	Dettes à moins d'un an	Dettes de 1 à 5 ans	Dettes au-delà de 5 ans	Total dette
Locations immobilières	7.841	14.969	38.788	61.599
Locations véhicules et autres	3.612	4.119	-	7.732
<b>Total</b>	<b>11.454</b>	<b>19.089</b>	<b>38.788</b>	<b>69.331</b>

Les variations des dettes de location s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Locations immobilières	37.983	33.699	10.083	61.599
Locations véhicules et autres	2.257	9.959	4.485	7.732
<b>Total</b>	<b>40.240</b>	<b>43.659</b>	<b>14.568</b>	<b>69.331</b>

Les taux marginaux d'endettement retenus par le Groupe pour actualiser les loyers à la date de transition et au 31 décembre 2020 sont les suivants :

- Immobilier : 1,88%
- Véhicules : 1,20%

Le taux moyen pondéré qui en résulte s'élève à 1,68%.

### Note 17 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs	14.244	16.058
Factures à recevoir	10.114	10.067
<b>Total</b>	<b>24.357</b>	<b>26.125</b>

## Note 18 État des échéances des autres passifs courants

En milliers d'euros	Montants		< 1 an		1 an << 5 ans		> 5 ans	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Fournisseurs	24.357	26.125	24.357	26.093	-	32	-	-
Personnel	184.407	190.366	184.407	190.366	-	-	-	-
Organismes sociaux (*)	105.794	124.250	105.794	124.214	-	36	-	-
Impôt sur les bénéfices	8.394	8.740	8.394	8.730	-	10	-	-
Autres impôts et taxes (*)	103.665	100.881	103.665	100.870	-	11	-	-
<b>Sous-Total 1</b>	<b>426.617</b>	<b>450.363</b>	<b>426.617</b>	<b>450.273</b>		<b>90</b>	-	
Dettes sur immobilisations	9.382	11.674	8.043	8.424	1.339	3.250	-	-
Autres dettes	8.635	9.118	8.635	9.088	-	30	-	-
Produits constatés d'avance	410	501	410	501	-	-	-	-
<b>Sous-Total 2</b>	<b>18.427</b>	<b>21.293</b>	<b>17.088</b>	<b>18.013</b>	<b>1.339</b>	<b>3.280</b>	-	-
<b>Total</b>	<b>445.044</b>	<b>471.656</b>	<b>443.705</b>	<b>468.286</b>	<b>1.339</b>	<b>3.370</b>	-	-

(\*) dans le cadre des diverses mesures gouvernementales relatives au Covid-19, le Groupe a différé le paiement de certaines dettes fiscales et sociales, 3.271K€ restant dues au 31 décembre 2020.

Des engagements de rachat des minoritaires sont constatés en dettes sur immobilisations pour 5.822K€ au 31 décembre 2020, avec comme contrepartie le poste « Intérêts minoritaires », la différence étant constatée en écart d'acquisition.

Les paiements différés sur filiales acquises sont également compris dans les dettes sur immobilisations et s'élèvent à 1.950K€, ainsi que les compléments de prix pour 1.339K€.

## NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT

### Note 19 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué des facturations liées aux prestations de Gestion des Ressources Humaines et aux prestations réalisées par le Groupe de services numériques DCS dont la holding est DCS EASYWARE.

Il inclut au 31 décembre 2020 des facturations hors Travail Temporaire (placement de salariés permanents, outsourcing, formation, services numériques...) à hauteur de 92.654K€, soit 4,2% du chiffre d'affaires consolidé.

Ces activités, en cours de développement dans le Groupe, restent en l'état non significatives et ne constituent pas un secteur d'activité distinct.

### Note 20 Charges opérationnelles

#### 20.1 Charges de personnel

Les charges de personnel inscrites dans le résultat opérationnel courant sont constituées des éléments suivants :

En milliers d'euros	2020	2019
Salaires et traitements	1.551.331	1.866.184
Charges sociales	407.629	498.005
Participation des salariés	1.015	6.693
<b>Total</b>	<b>1.959.975</b>	<b>2.370.882</b>

Les mesures gouvernementales de soutien, mises en œuvre suite à la crise sanitaire Covid-19, ont conduit à octroyer des subventions aux entreprises du Groupe minorant les charges de personnel à hauteur de 44.786K€.

## 20.2 Impact de la norme IFRS 16

Le montant des loyers issus de contrats bénéficiant d'une exemption au titre de la faible valeur ou durée de moins de 12 mois s'élève à 2.548K€ au cours de l'exercice 2020.

## 20.3 Autres informations sur les charges opérationnelles

Les dotations aux provisions sont présentées augmentées des charges irrécouvrables et diminuées des reprises de provisions.

Les transferts de charges ont été affectés aux postes du compte de résultat par nature de charges.

## 20.4 Autres informations sur le résultat opérationnel

Les produits et charges non récurrents sont présentés en autres produits et charges opérationnels.

### Note 21 Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2020	2019
Produits sur valeurs mobilières	-	-
Revenus sur créances	695	800
Produit net/cession de VMP	-	9
<b>Produits de trésorerie et équivalents de tréso.</b>	<b>695</b>	<b>809</b>
Intérêts sur contrats de location	(1.379)	(665)
Agios bancaires et divers	(1.174)	(1.631)
Intérêts des emprunts	(425)	(399)
Intérêts participation des salariés	-	-
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>(2.978)</b>	<b>(2.695)</b>
<b>Coût de l'endettement financier net (*)</b>	<b>(2.283)</b>	<b>(1.886)</b>
Écarts de conversion	(944)	(379)
Autres produits et charges	72	895
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(872)</b>	<b>516</b>
<b>Total</b>	<b>(3.155)</b>	<b>(1.370)</b>

(\*) coût de l'endettement financier net hors contrats de location : 904K€ en 2020 et 1.221K€ en 2019

## Note 22 Impôt sur les bénéfiques

### 22.1 Charge d'impôt

La charge d'impôt inscrite au compte de résultat se ventile comme suit :

En milliers d'euros	2020	2019
Impôt sur les bénéfiques	18.986	28.358
Impôts différés (produits)	(149)	2.658
<b>Total Impôt sur les bénéfiques</b>	<b>18.837</b>	<b>31.016</b>
CVAE (France)	13.095	16.970
IRAP	1.223	1.265
<b>Total Charge d'impôt</b>	<b>33.156</b>	<b>49.251</b>
dont impôt société exigible	8.394	8.740

### 22.2 Taux effectif et preuve d'impôt

L'écart entre le montant de l'impôt sur le bénéfice calculé au taux normal d'imposition en France et le montant effectif d'impôt s'explique comme suit :

En milliers d'euros	2020	2019
<b>Résultat avant charge d'impôt</b>	<b>74.445</b>	<b>112.612</b>
<b>Résultat avant impôt après CVAE et Irap</b>	<b>60.127</b>	<b>94.377</b>
Taux d'impôt en vigueur en France	32,02%	34,43%
<b>Impôt théorique</b>	<b>19.253</b>	<b>32.494</b>
Différences de taux d'imposition à l'étranger	(2.628)	(3.418)
Dépréciation des survaleurs	961	269
Déficits fiscaux non activés	411	786
Écritures de consolidation sans fiscalité et divers	841	885
<b>Total impôt sur les bénéfiques (note 22.1)</b>	<b>18.837</b>	<b>31.016</b>
<b>Taux effectif</b>	<b>31,3%</b>	<b>32,9%</b>

## Note 23 Résultat par action

Le résultat par action est déterminé en rapportant le résultat net consolidé annuel, part du Groupe, au nombre d'actions correspondant au 31 décembre.

Il n'y a aucun instrument dilutif pouvant modifier le résultat net et le nombre d'actions retenues à l'exception du programme de rachat d'actions propres, dont l'incidence n'était pas significative en 2019 et 2020.

	2020	2019
Résultat net (part du groupe)	38.278K€	60.098K€
Nombre d'actions	24.362.000	24.362.000
Nombre d'actions auto-détenues	369.624	373.675
Nombre d'actions de base	23.992.376	23.988.325
Résultat par action (*)	1,57 €	2,47 €
Résultat dilué par action (*)	1,57 €	2,47 €

(\*) rapporté à 24 362 000 actions

## Note 24 Informations sectorielles

### 24.1 Informations par zone géographique

Le reporting utilisé par le management pour ses revues mensuelles porte principalement sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant, ce qui explique la remontée d'informations sectorielles sur ces principaux agrégats par zones géographiques.

#### 24.1.1 Éléments de compte de résultat

En milliers d'euros	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel courant <sup>(*)</sup>	
	2020	2019	2020	2019
France	984.547	1.280.700	42.907	70.303
Belgique	235.654	277.153	11.452	18.505
Autres Europe Nord et Est	274.804	332.318	6.246	8.003
Italie	431.678	450.672	20.162	21.608
Espagne, Portugal	203.191	226.283	3.131	3.181
Canada, Australie	60.464	75.213	5.576	80
<b>Total</b>	<b>2.190.338</b>	<b>2.642.339</b>	<b>89.473</b>	<b>121.680</b>

#### dont Services numériques

France	43.158	43.131	4.781	4.630
Belgique	1.034	1.229	266	265
Espagne	18.392	2.591	1.436	69
<b>Total</b>	<b>62.584</b>	<b>46.951</b>	<b>6.483</b>	<b>4.965</b>

(\*) avant amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition et des clientèles et marques acquises

En milliers d'euros	Amortissements		Dépréciations	
	2020	2019	2020	2019
France	11.720	7.991	1.257	1.682
Belgique	2.866	1.779	11	72
Autres Europe Nord et Est	3.229	2.651	(101)	(292)
Italie	2.871	2.377	2.290	769
Espagne, Portugal	1.377	727	137	766
Canada, Australie	1.159	1.303	9	51
<b>Total</b>	<b>23.221</b>	<b>16.828</b>	<b>3.603</b>	<b>3.048</b>

Soit pour la France :

En milliers d'euros	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel courant	
	2020	2019	2020	2019
Sud-Est	178.155	232.562	7.359	17.570
Sud-Ouest	150.548	207.093	6.629	17.204
Nord-Ouest	442.653	568.049	28.335	54.274
Île-de-France, Centre, Est	167.115	227.679	4.570	15.150
Services numériques	43.158	43.131	4.781	4.630
Divers non affectés	2.919	2.187	(8.767)	(38.525)
<b>Total</b>	<b>984.547</b>	<b>1.280.700</b>	<b>42.907</b>	<b>70.303</b>

En milliers d'euros	Amortissements		Dépréciations	
	2020	2019	2020	2019
Sud-Est	517	437	261	39
Sud-Ouest	474	402	205	32
Nord-Ouest	837	724	443	105
Île-de-France, Centre, Est	8	7	257	8
Services numériques	773	742	-	-
Divers non affectés	9.111	5.679	92	1.499
<b>Total</b>	<b>11.720</b>	<b>7.991</b>	<b>1.257</b>	<b>1.682</b>

### 24.1.2 Actifs

En milliers d'euros	Actif non-courant (*)		Total Actif	
	2020	2019	2020	2019
France	255.573	305.170	795.203	796.270
Belgique	567	621	99.033	84.059
Autres Europe Nord et Est	(3.759)	676	71.682	72.538
Italie	2.446	2.735	152.911	137.998
Espagne, Portugal	754	2.611	53.553	50.427
Canada, Australie	(163)	4.174	19.189	19.647
<b>Total</b>	<b>255.418</b>	<b>315.987</b>	<b>1.191.570</b>	<b>1.160.940</b>

(\*) hors impôts différés actifs et hors droits d'utilisation relatifs aux contrats de location

Soit pour la France :

En milliers d'euros	Actif non-courant (*)		Total Actif	
	2020	2019	2020	2019
Sud-Est	3.004	3.311	43.250	55.984
Sud-Ouest	2.470	2.728	34.356	51.132
Nord-Ouest	4.605	5.137	111.705	140.320
Île-de-France, Centre, Est	3.475	3.712	47.681	57.987
Services numériques	21.927	21.961	40.071	38.081
Non affecté (**)	220.092	268.321	518.139	452.766
<b>TOTAL</b>	<b>255.573</b>	<b>305.170</b>	<b>795.203</b>	<b>796.270</b>

(\*) hors impôts différés actifs

(\*\*) Les créances CICE non ventilées entre les différentes zones géographiques sont incluses dans le montant non affecté

## Note 25 Notes annexes au tableau de flux de trésorerie

### 25.1 Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Variation	
	2020	2019
Clients	57.926	(7.446)
Autres créances (*)	18.595	22.987
<b>Variation de l'actif circulant</b>	<b>76.521</b>	<b>15.542</b>
Fournisseurs	(1.767)	5.962
Dettes fiscales et sociales	(21.978)	34.543
Autres dettes	(2.866)	(5.096)
<b>Variation du passif circulant</b>	<b>(26.612)</b>	<b>35.409</b>
<b>Total</b>	<b>49.909</b>	<b>50.950</b>
(*) incluant la créance CICE devenue court terme	46.969	15.413

La diminution du besoin en fonds de roulement est principalement liée à la baisse de l'activité.

## 25.2 Amortissements et provisions

Les amortissements et provisions ne comprennent pas les provisions d'exploitation courantes.

## AUTRES INFORMATIONS

### Note 26 Effectifs du Groupe

#### 26.1 Effectifs en 2020

	2020	2019
Salariés permanents :		
- Cadres	744	712
- Employés	3.487	3.724
<b>Total</b>	<b>4.231</b>	<b>4.436</b>
Salariés intérimaires détachés en mission par le Groupe	55.137	66.861
<b>Total Général</b>	<b>59.368</b>	<b>71.297</b>

Les effectifs permanents sont ceux présents à la clôture de l'exercice, toutes catégories confondues.

Les effectifs intérimaires sont mentionnés « Équivalent Temps Plein ».

#### 26.2 Comparatif

Cadres		Employés		Ouvriers		TOTAL	
2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
968	1.103	15.661	18.933	42.737	51.261	59.368	71.297

### Note 27 Informations relatives aux parties liées

Sont présentées ci-après, les informations relatives aux membres des organes d'Administration et de Direction de la Société consolidante à raison de leurs fonctions dans les entreprises consolidées.

## 27.1 Rémunération globale

La rémunération globale des membres des organes d'Administration et de Direction du Groupe en 2020, s'élève en brut à 2.220K€ et se ventile comme suit :

En milliers d'euros	Brut	Charges sociales
Salaires et avantages à court terme	2.124	843
Jetons de présence	-	-
Avantages postérieurs à l'emploi	96	-
Autres avantages à long terme	-	-
Paieement en actions	-	-
<b>Total</b>	<b>2.220</b>	<b>843</b>

## 27.2 Engagements de retraite

Il n'existe aucun engagement de cette nature au bénéfice des organes d'Administration et de Direction, hormis les indemnités prévues à la convention collective concernant les salariés membres du Directoire, soit 96K€ et faisant l'objet d'une provision décrite à la note n°14.2.

## 27.3 Avances et crédits accordés

Il n'existe à la clôture 2020 aucune avance ou crédit accordé à des membres des organes d'Administration et de Direction.

## 27.4 Autres informations

Les relations entre sociétés du Groupe sont conclues à des conditions de marché courantes.

### Note 28 Engagements et passifs éventuels

#### 28.1 Engagements reçus et actifs éventuels

Les établissements financiers ont garanti SYNERGIE et certaines de ses filiales de Travail Temporaire vis-à-vis de leurs clients pour 98.637K€ en France et 59.217K€ pour les filiales étrangères au 31 décembre 2020.

#### 28.2 Engagements donnés et passifs éventuels

Les indemnités de départ en retraite sont provisionnées comme le sont les autres avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel.

#### Engagements donnés aux banques

Dans le cadre des garanties travail temporaire accordées par les banques aux filiales de SYNERGIE, des contre garanties leur ont été données par la holding pour 60.566K€.

Il n'y a pas d'effets escomptés non échus au 31 décembre 2020.

#### État des actifs affectés en garantie

Les sûretés garantissant des emprunts souscrits par le Groupe auprès des établissements de crédit sont négligeables.

### Nantissement des actions de la société

Aucune action de la société n'est nantie.

À la clôture des exercices présentés, il n'avait été contracté aucun autre engagement significatif et il n'existait aucun passif éventuel (hormis ceux provisionnés ou mentionnés en note n°15) susceptibles d'affecter de façon significative l'appréciation des états financiers.

### Note 29 Évènements postérieurs au 31 décembre 2020

Aucun évènement susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice 2020 ou nécessitant une information spécifique dans les États Financiers n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

### Note 30 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pris en charge par le Groupe sont les suivants :

En milliers d'euros	APLITEC AUDIT ET CONSEIL				SAINT-HONORE			
	2020		2019		2020		2019	
	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	230	70%	225	69%	195	100%	180	100%
- Filiales intégrées globalement	97	30%	101	31%	-	-	-	-
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur	2	1%	-	-	-	-	-	-
- Filiales intégrées globalement	1	0%	1	0%				
<b>Sous-total</b>	<b>329</b>	<b>100%</b>	<b>327</b>	<b>100%</b>	<b>195</b>	<b>100%</b>	<b>180</b>	<b>100%</b>
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- Juridique, fiscal, social, autres	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>329</b>	<b>100%</b>	<b>327</b>	<b>100%</b>	<b>195</b>	<b>100%</b>	<b>180</b>	<b>100%</b>